



## JUSTIS PROTECTION JURIDIQUE

# Aussi simple qu'un abonnement

### La protection juridique - en un clic

L'abonnement JUSTIS Protection Juridique de la CAP est simple, flexible et vous apporte un conseil compétent, ainsi que des solutions rapides et efficaces en cas de problème juridique à titre privé ou professionnel. Par simple, nous comprenons aussi que JUSTIS ne pose pas de questions, mais répond à vos questions. Comme un-e bon-ne ami-e qui par hasard est avocat-e. A la différence qu'il-elle bénéficie de l'expertise de plus de 100 avocates et avocats.

### De personne à personne

Nous pensons qu'une assurance devrait fonctionner aussi facilement qu'un abonnement de musique numérique. Elle est là quand vous en avez besoin et peut être annulée à tout moment, facilement.

JUSTIS fonctionne sur le principe du «do-it-yourself». Le portail client-e-s vous permet d'accéder de manière sécurisée au contrat, aux factures, aux messages et de consulter un dossier en cours. Et : si vos besoins changent, l'abonnement de protection juridique peut être adapté de manière flexible ou résilié mensuellement.

### Vainqueur de comparatifs

Selon [le comparatif indépendant](#) de l'Institut Suisse des Tests Qualité (ISTQ), JUSTIS est le numéro 1 de la protection juridique.

### Notre abonnement de protection juridique :

#### JUSTIS Protection Juridique

<b>Personne seule</b>	17.45 CHF par mois
<b>Ménage</b>	22.95 CHF par mois

- ✓ délai de réflexion de 14 jours, résiliation mensuelle par la suite
- ✓ paiement automatique par Postfinance, carte de crédit, TWINT
- ✓ médiation, conseil et représentation en justice
- ✓ pas de franchise, pas de valeur litigieuse minimale
- ✓ somme d'assurance en Suisse jusqu'à CHF 500 000.- et dans le monde entier jusqu'à CHF 150'000.-

### JUSTIS est la seule à vous offrir :

- ✓ protection juridique pour propriétaire, locataire, en matière d'internet, etc. : chez nous beaucoup de choses sont déjà incluses
- ✓ petit revenu accessoire assuré
- ✓ notre protection juridique circulation vous aide, peu importe que vous soyez sur la route à titre privé, professionnellement ou avec une voiture de location, et même si ce n'est pas vous qui conduisez votre véhicule
- ✓ même dans les domaines juridiques non couverts ou seulement partiellement couverts, vous recevez un renseignement sur la situation juridique selon le droit suisse.

Vous trouverez plus de renseignements dans nos [conditions générales d'assurance](#).



Convaincu-e ?  
Assurez-vous sur [www.justis.ch](http://www.justis.ch)



Appelez-nous, écrivez-nous un mail à [service@justis.ch](mailto:service@justis.ch) ou envoyez-nous un [WhatsApp](#)  
+ 41 58 358 09 99